[Illustrations de La Méridienne de l'observatoire royal de Paris vérifiée dans toute l'étendue du royaume par de [...]

Cassini de Thury, César-François (1714-1784). Auteur du texte. [Illustrations de La Méridienne de l'observatoire royal de Paris vérifiée dans toute l'étendue du royaume par de nouvelles observations] / [Non identifié] ; César-François Cassini de Thury, aut. de texte. 1744.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

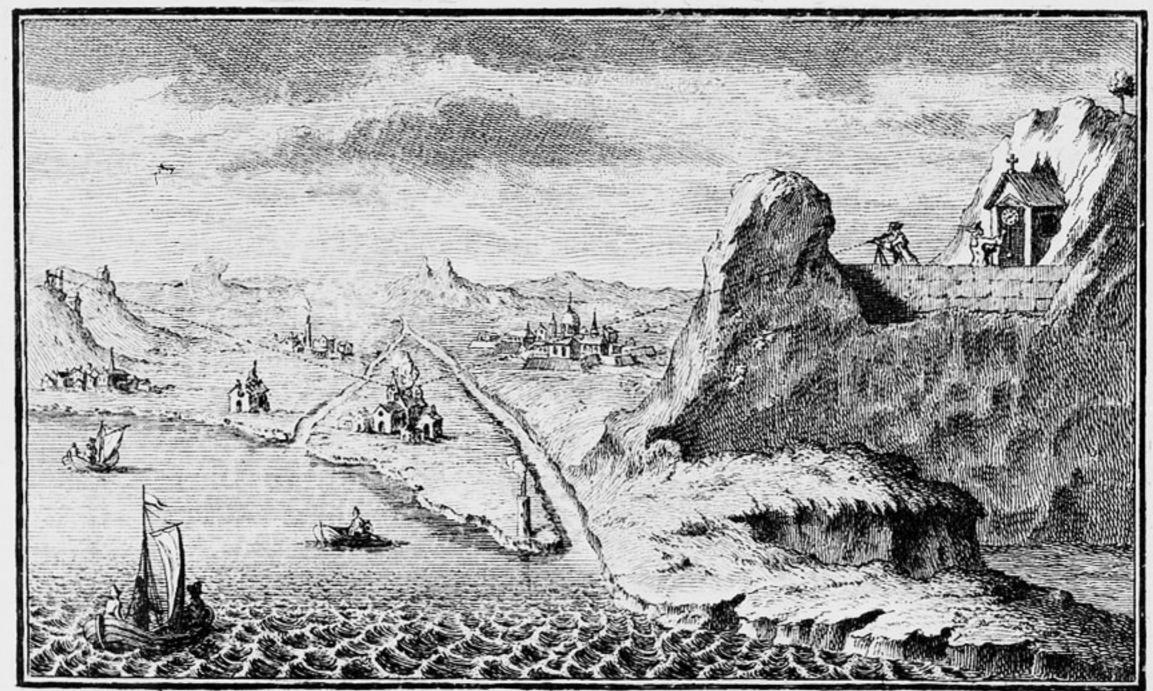
CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- **4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- **5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter

reutilisationcommerciale@bnf.fr.



· moreau · fecit.

DISCOURS PRELIMINAIRE

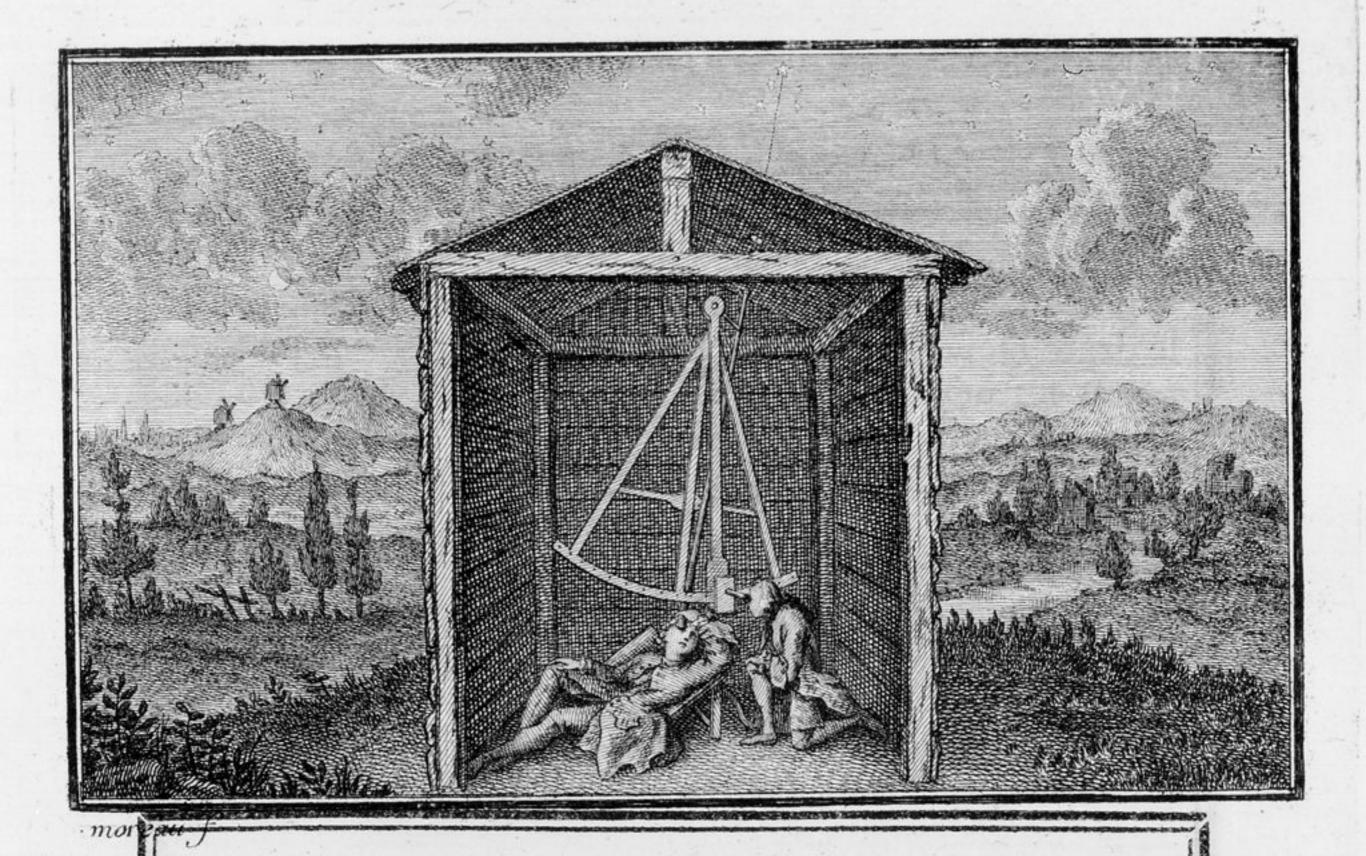
Exposition des Opérations faites pour vérisier la ligne Meridienne de Paris, & pour déterminer la grandeur des degrés terrestres, compris entre les paralleles qui traversent la France.



Outes les tentatives qui ont été faites par ordre du Roi, tant en France, que dans les différentes parties du Monde, pour déterminer la grandeur & la figure de la Terre, font assez juger combien cette recherche est

importante pour la perfection de l'Astronomie, de la Géographie & de la Navigation, indépendamment des connoissances que l'on peut en retirer pour le progrès de la Physique.

On avoit d'abord supposé la Terre sphérique; & dans



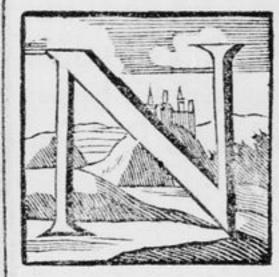
LA MERIDIENNE DE PARIS,

VERIFIEE

PAR DE NOUVELLES OBSERVATIONS.

CHAPITRE PREMIER.

Mesure de l'arc, & grandeur du degré du Meridien compris entre Paris & Dunkerke.



OUS commencerons par la description de la mesure de cet arc, quoique la derniere exécutée. C'est celle qui semble nous intéresser davantage, & avoir plus de rapport à ce qui a été fait jusqu'ici à l'occasion de la Question de la figure de la Terre. Cet

arc est partagé en deux parties presqu'égales par le parallele d'Amiens. Cette Ville est, comme on sçait, un des termes de la Mesure de M. Picard, & le lieu où ce célébre Astro-



LA MERIDIENNE DE PARIS,

VERIFIEE

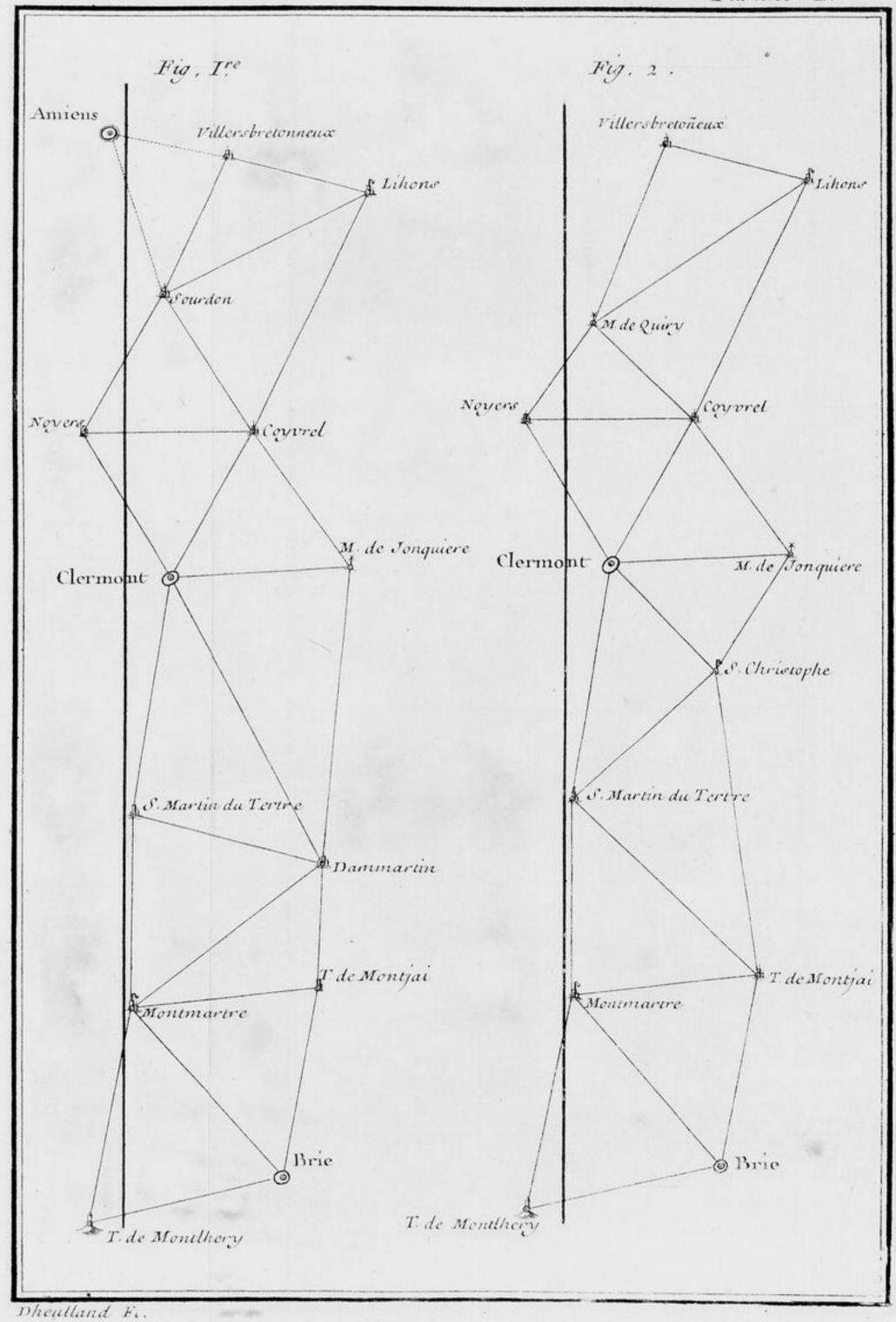
PAR DE NOUVELLES OBSERVATIONS.

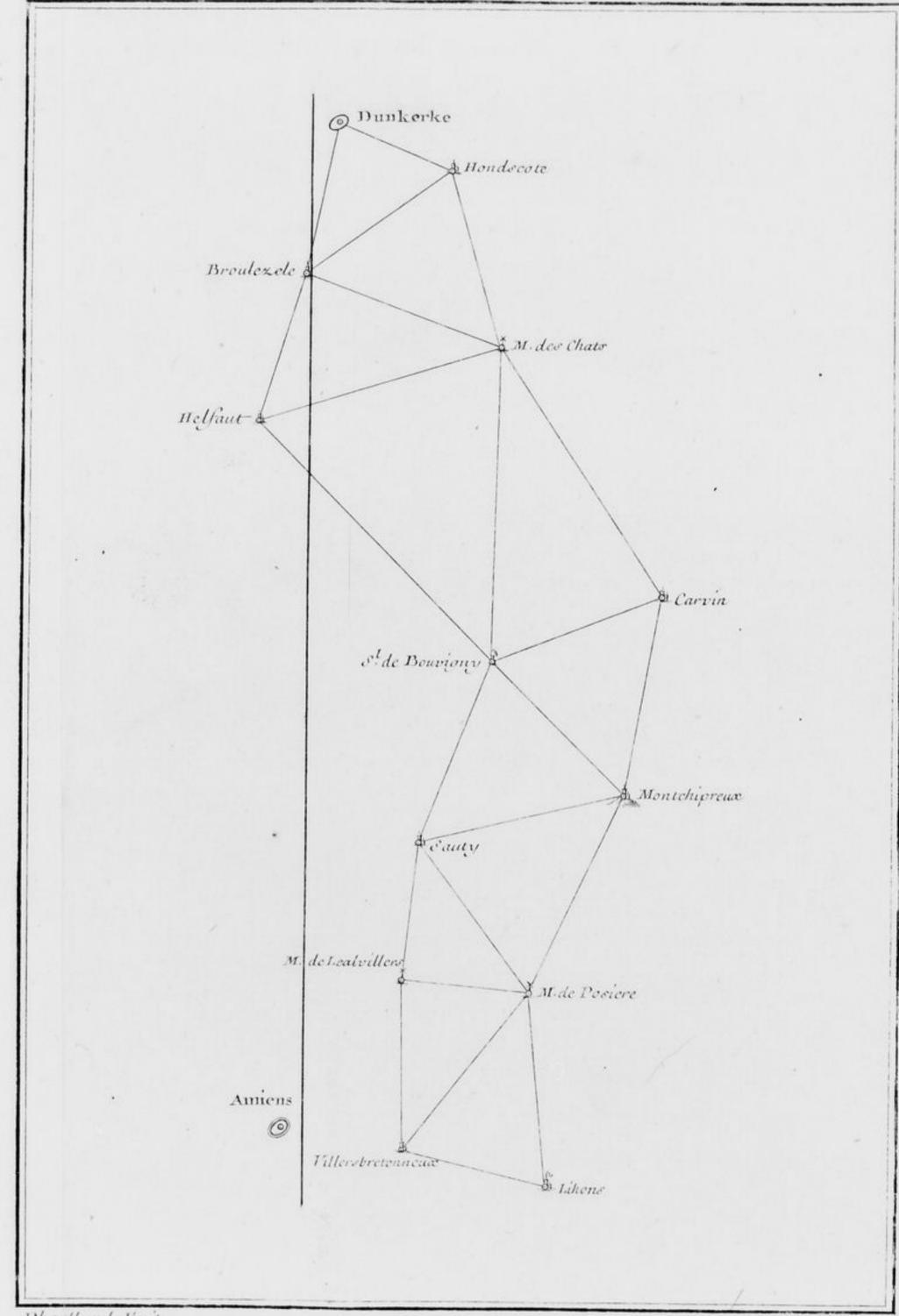


USQU'ICI nous avons considéré la Meridienne de l'Observatoire comme divisée en quatre parties, dont la somme auroit été égale à toute son étendue, si tous les arcs que nous avons mesurés, avoient été sous le même Meridien.

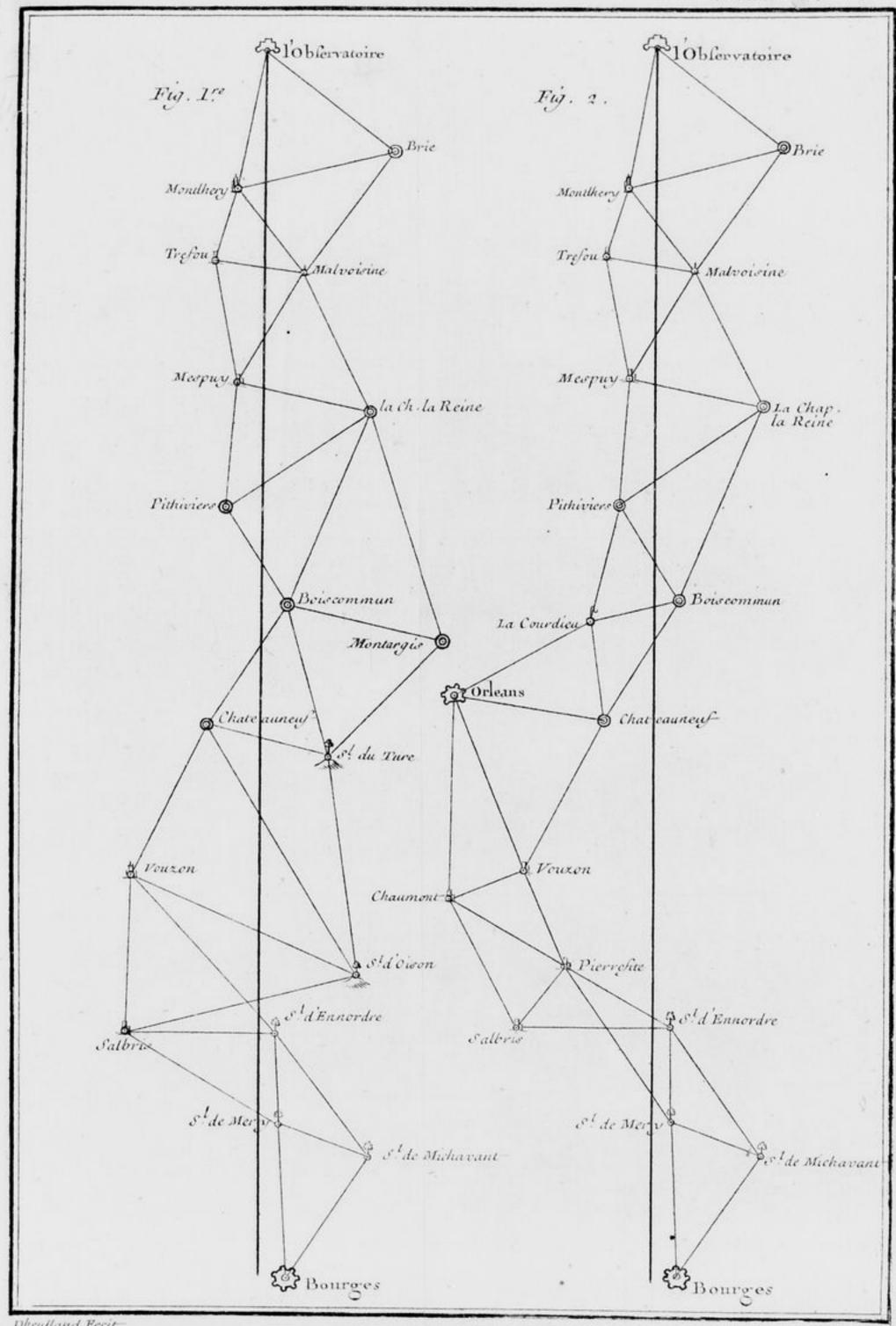
Cette division étoit nécessaire pour le plan que nous nous étions proposés, de comparer la grandeur de plusieurs degrés consécutifs, & de déterminer ainsi avec plus de précision, la grandeur & la figure de la Terre.

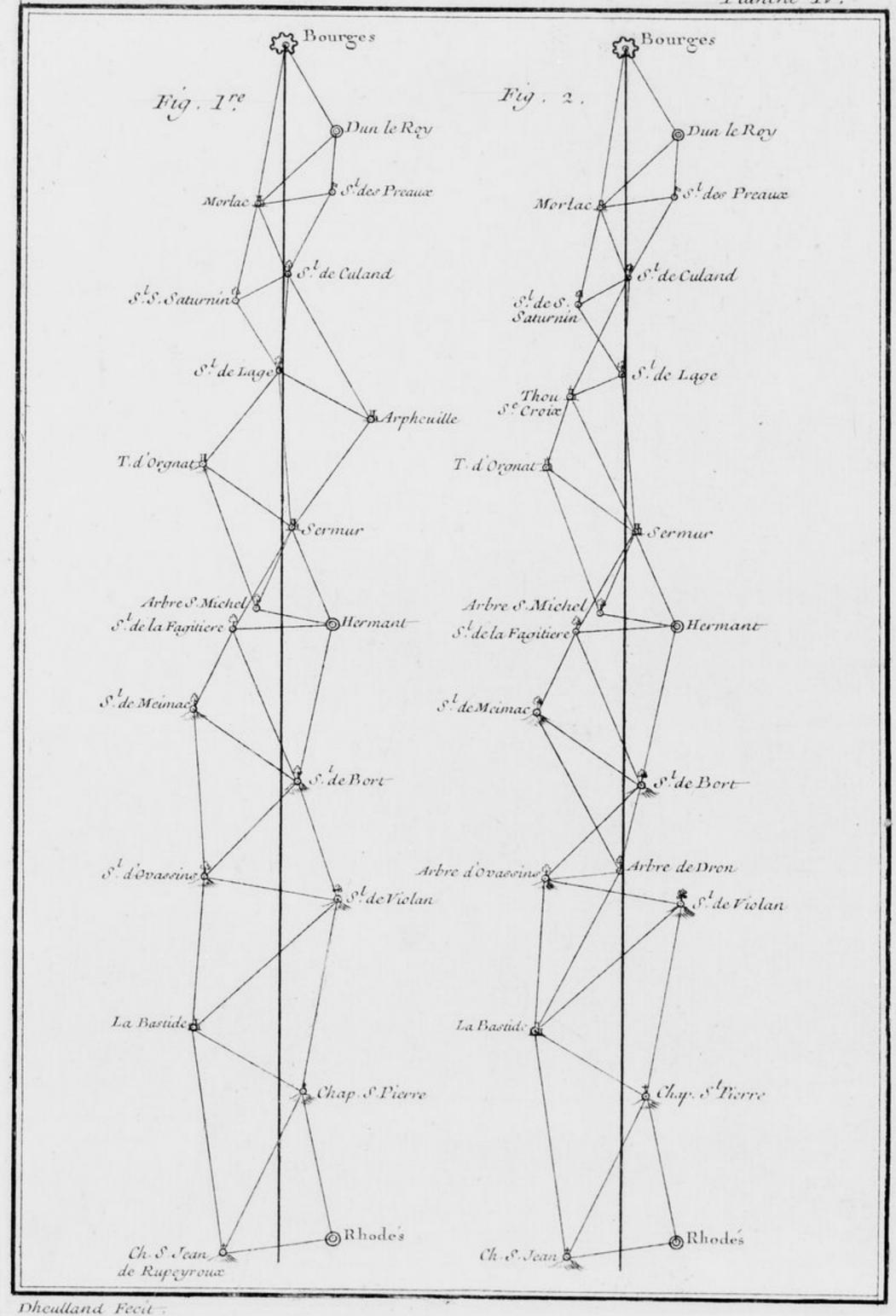
Présentement que ce premier Objet est rempli, nous considererons la Meridienne par rapport à la Carte générale du

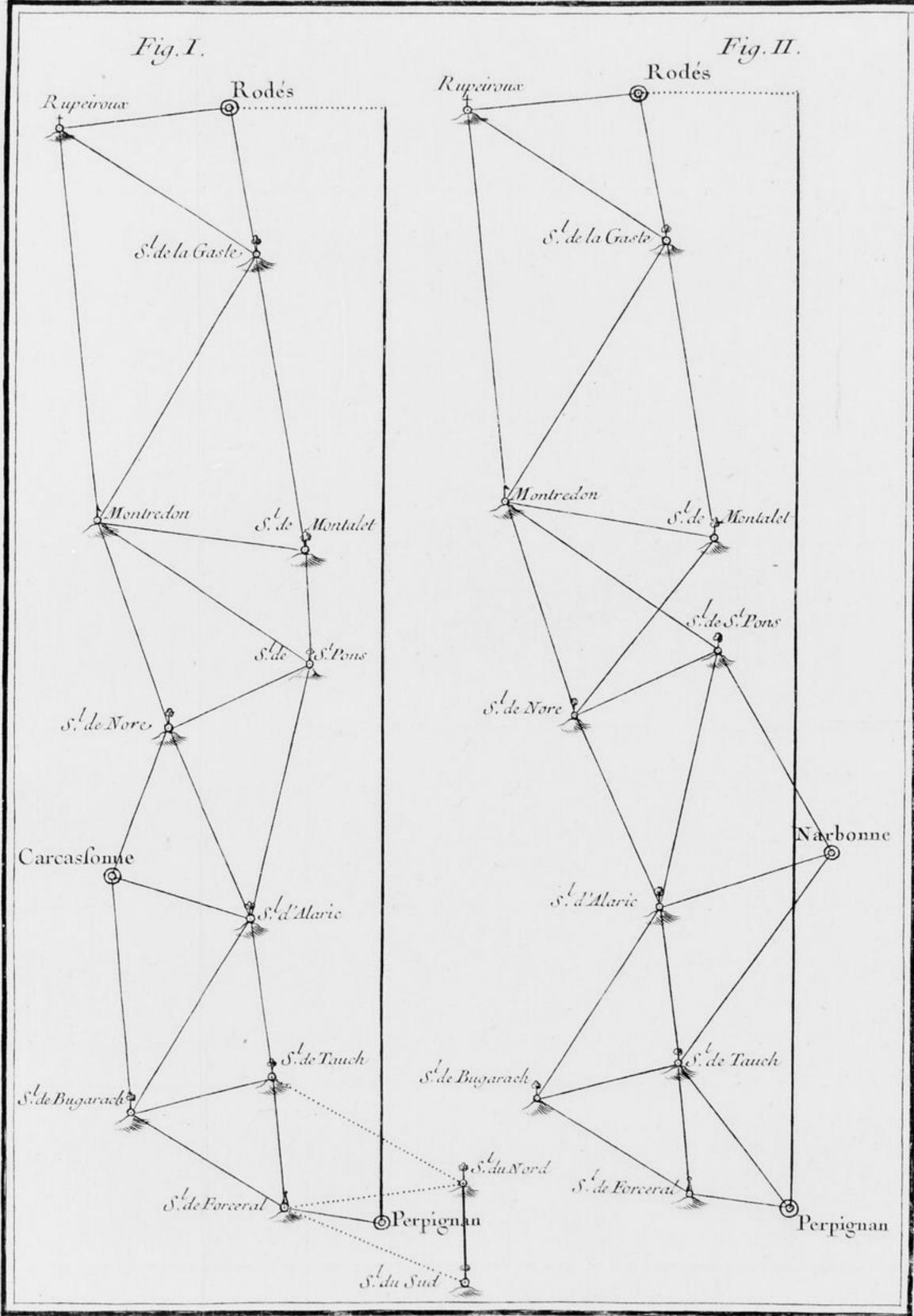




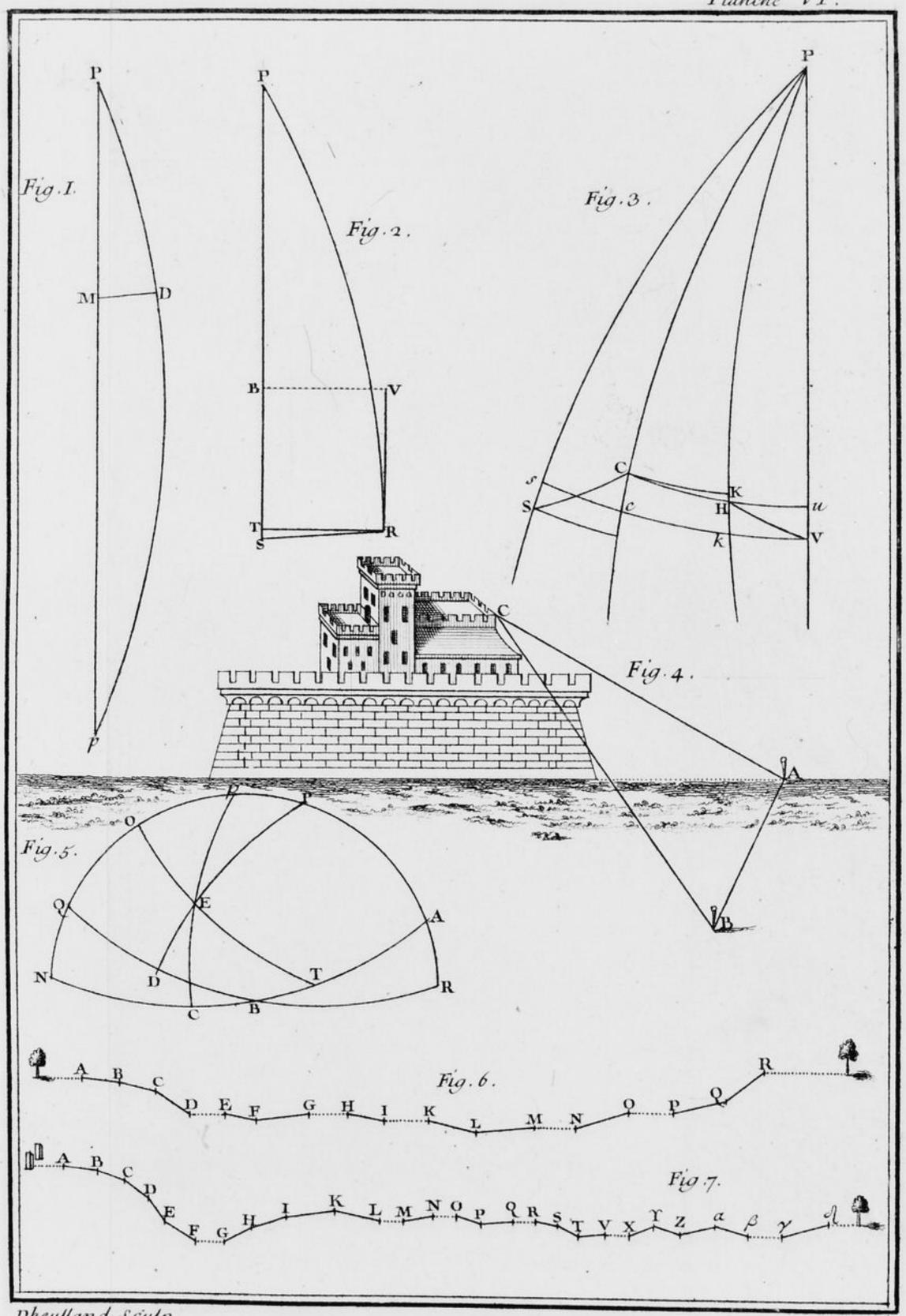
Dhealland Feeit - .



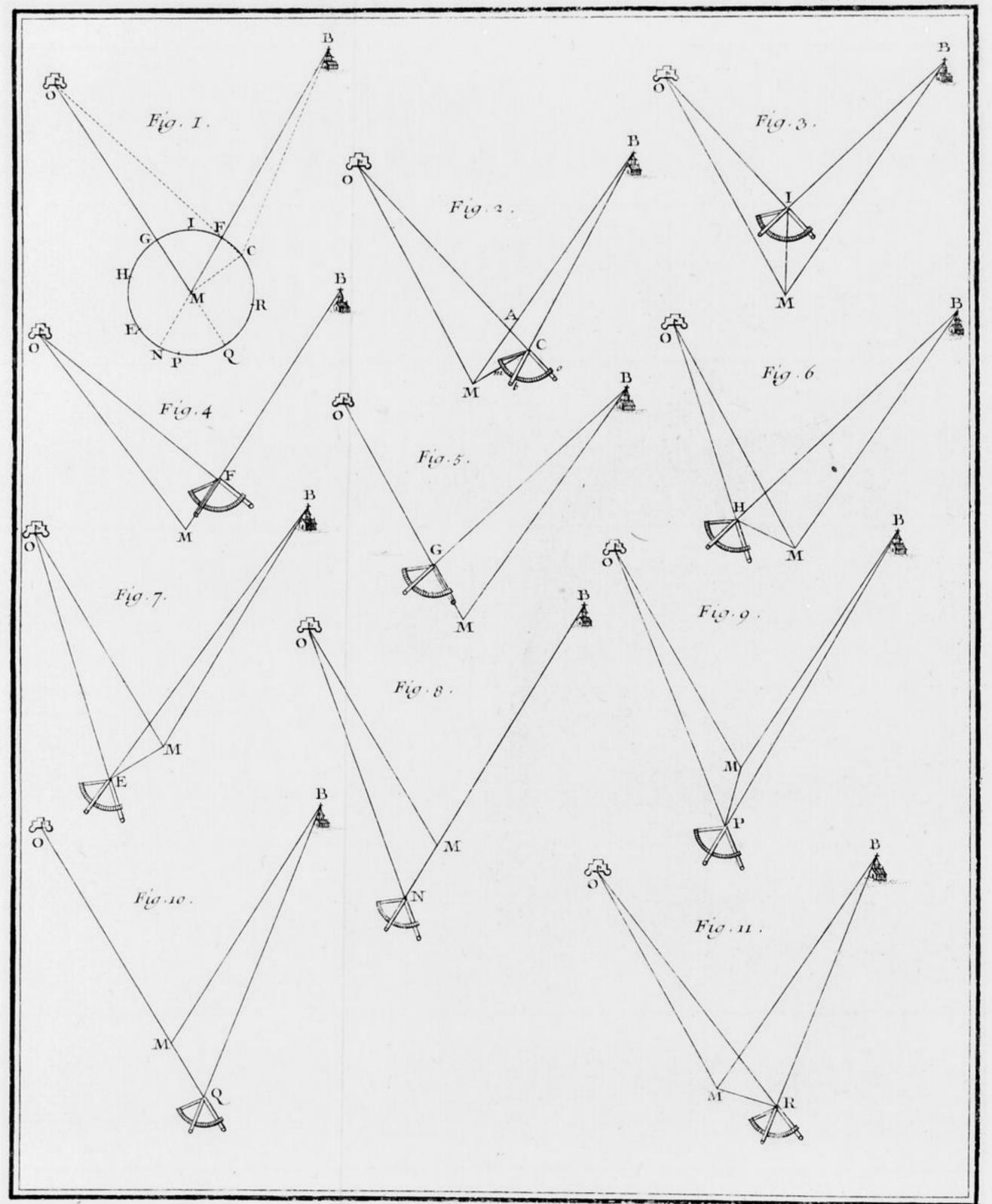


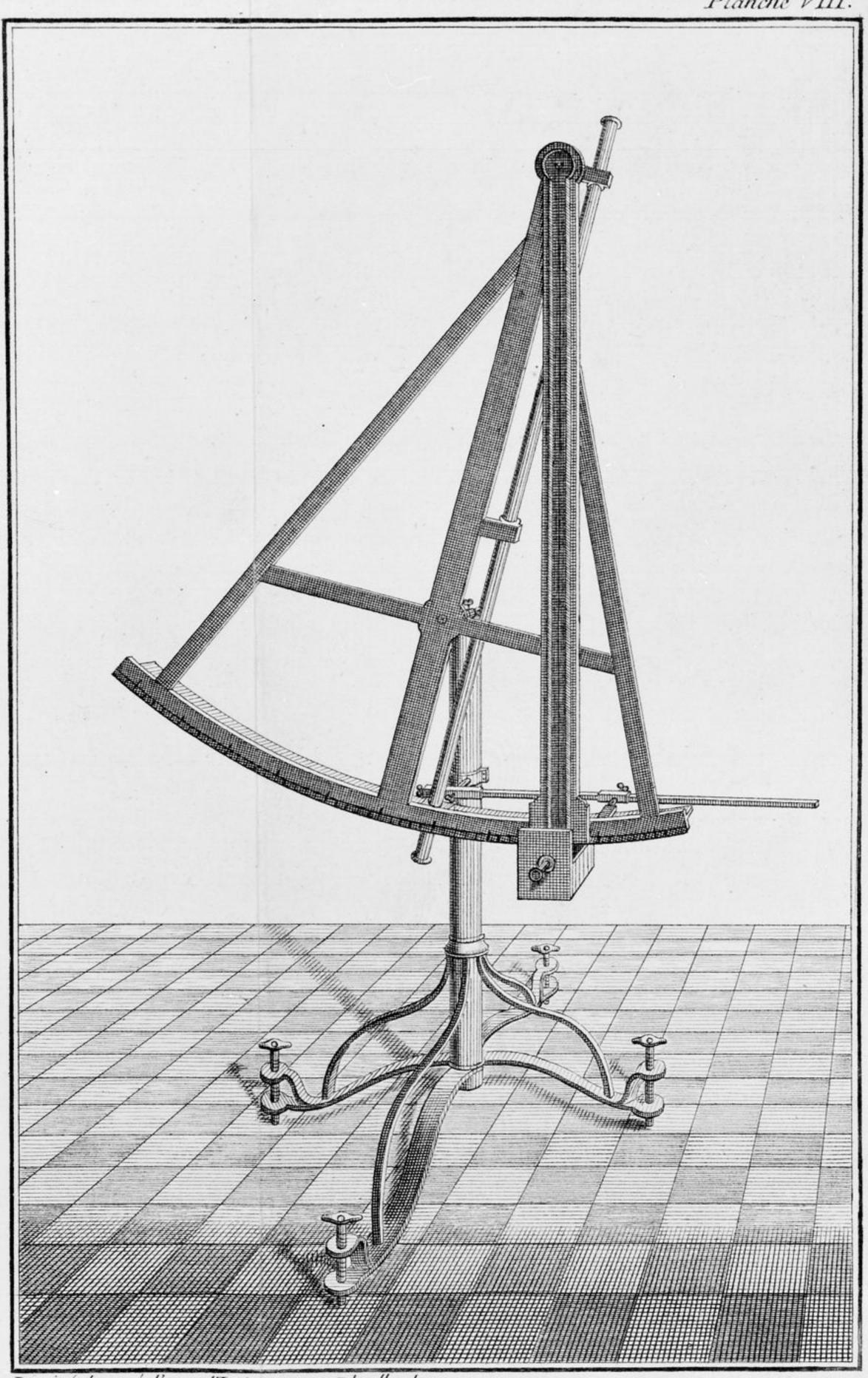


Dheulland fecit

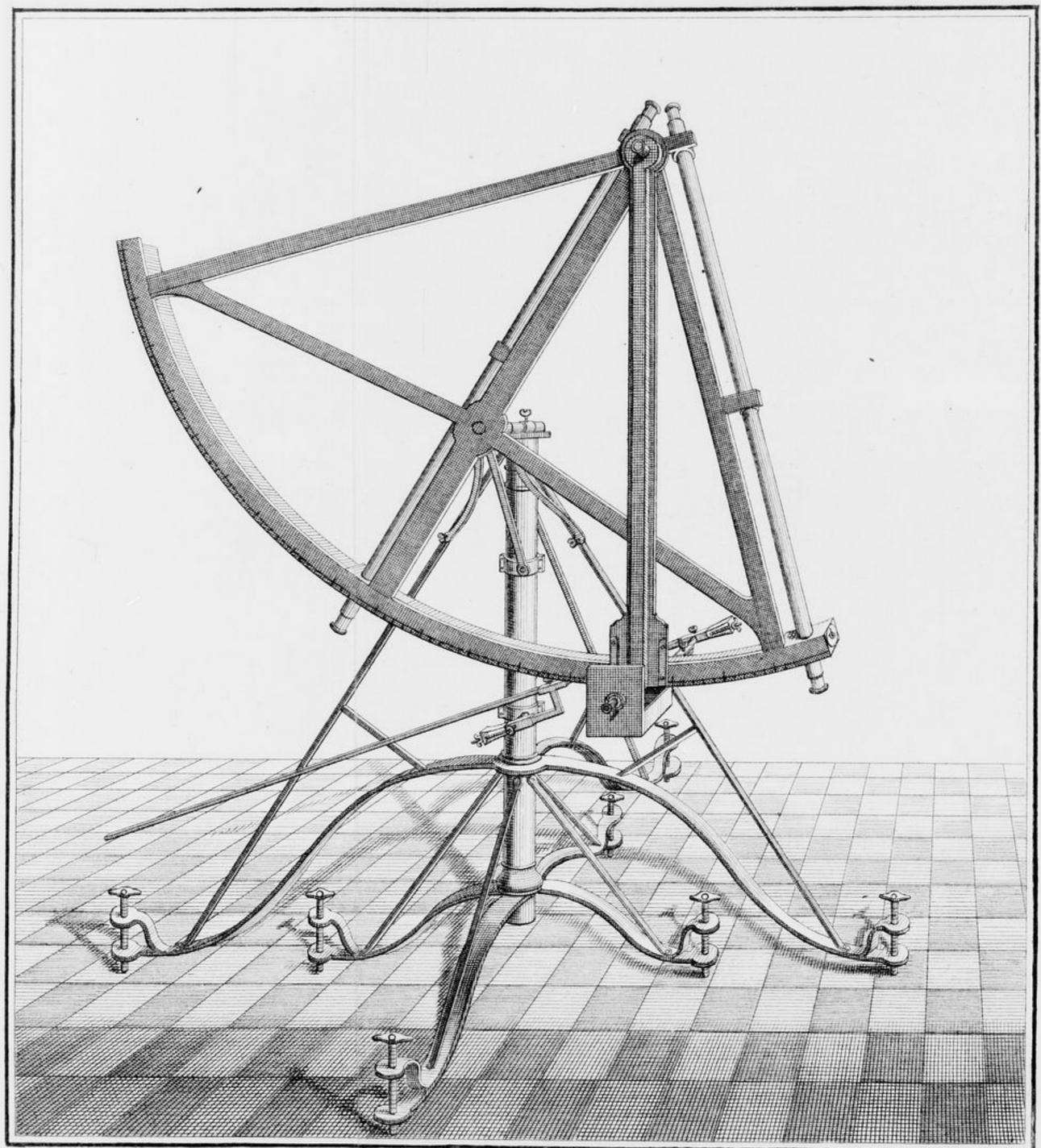


Dheulland Sculp.

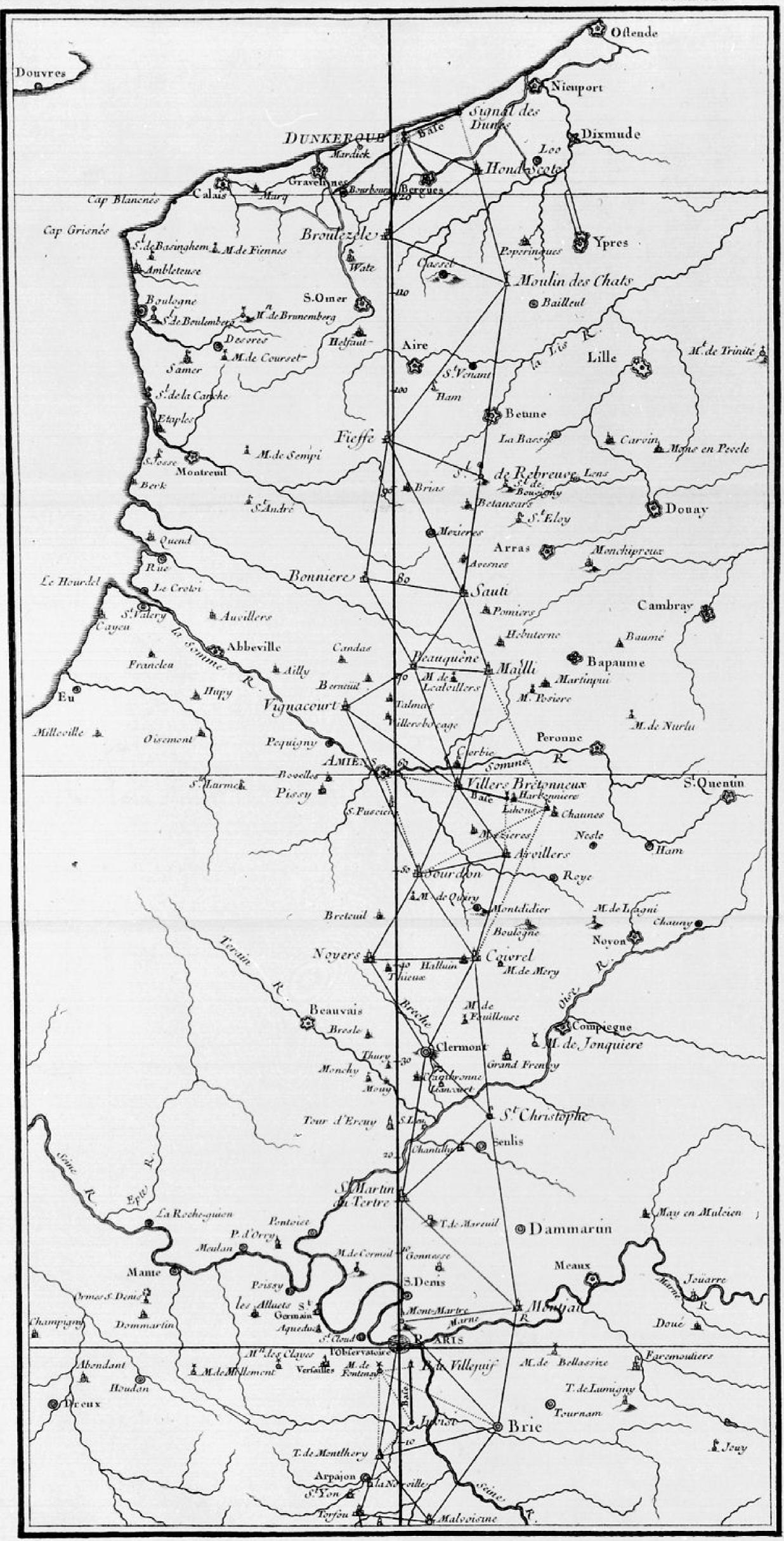


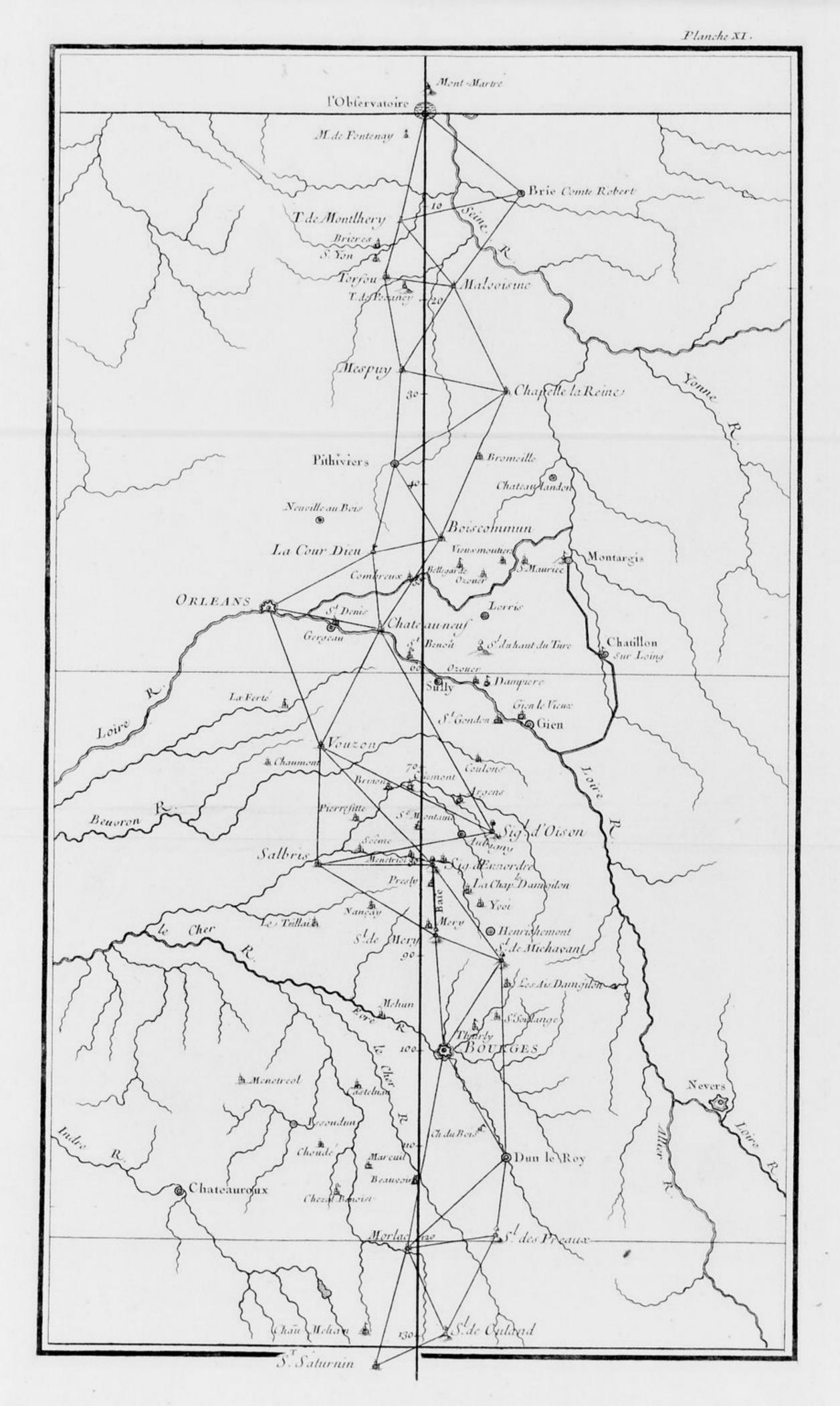


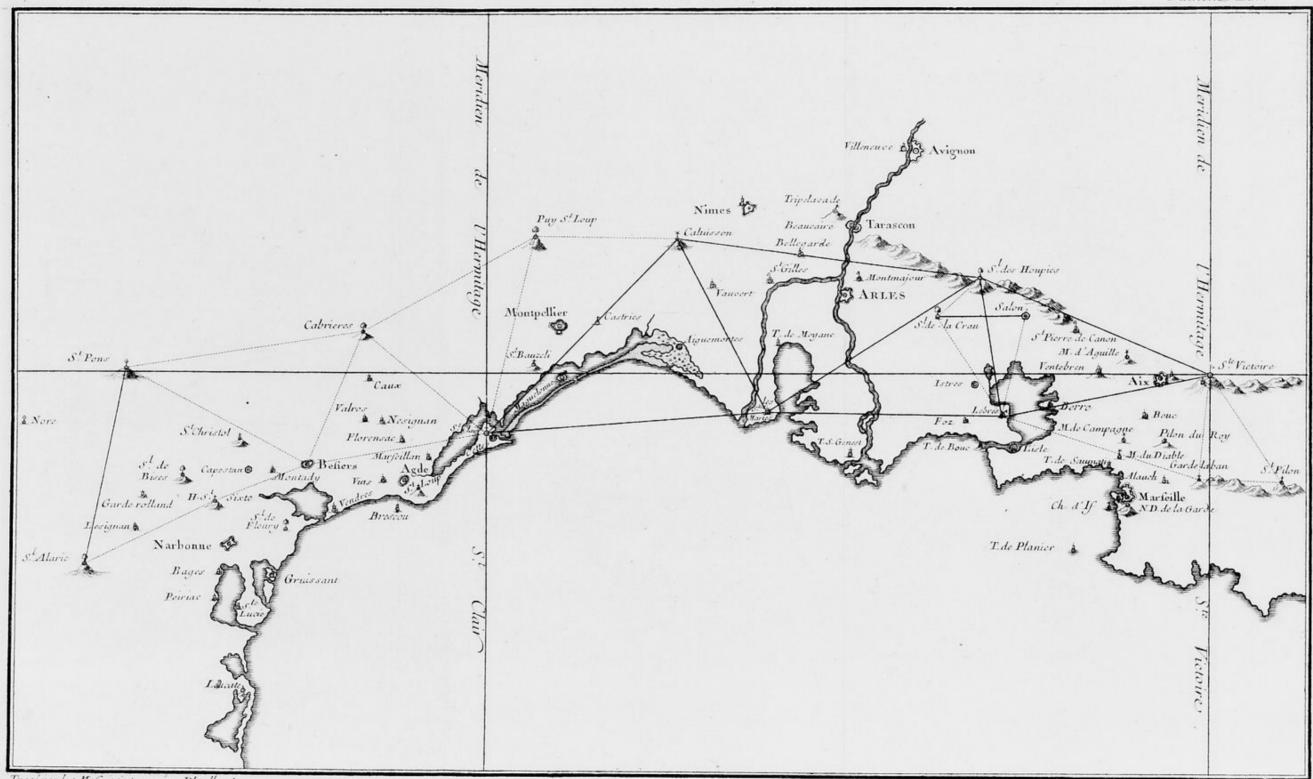
Dessiné et gravé d'Apres l'Instrument par Dheulland .



Dessiné et gravé d'après l'Instrument par Dheulland .







Trace par les Mefares et gravepar Dheulland